



GUIDE PRATIQUE

EVALUATION DES PROCESSUS PARTICIPATIFS

Document d'appui
Observatoires Locaux de la Démocratie Participative
Phase d'application des indicateurs
Octobre – Novembre 2006



Secretariat Technique de l'OIDP Ajuntament de Barcelona



Document élaboré à partir des groupes techniques coordonnés par : Ayuntamiento de Donostia - San Sebastián



Donostiako Udala
Ayuntamiento de San Sebastián

Gobierno Municipal de La Paz



Assistance pour les contenus Institut de Govern i Polítiques Públiques Universitat Autònoma de Barcelona



Universitat
Autònoma
de Barcelona



Avec l'appui financier de

Octobre, 2006.

Traduit en français par : David Gallardo (ville de Saint-Denis)

Relecture et mise en forme par : Pauline Marty

mai 2007



www.bcn.cat/oidp



Introduction

1. Préliminaires	4
2. Le cadre conceptuel partagé	6
3. Quelques premières réflexions	7

La boîte à outils

4. Eléments Premiers	10
5. Qu'évaluons-nous ?	12
a. La typologie des objets d'études	13
6. Critères d'Evaluation des Processus Participatifs	16
A – Critères relatifs à la Coordination du processus	17
B – Critères relatifs à Qui participe	23
C – Critères relatifs à Sur quoi participe-t-on	29
D – Critères relatifs à Comment participe-t-on	31
E – Critères relatifs aux Conséquences/ résultats du processus	35
7. Tableau résumé des critères d'évaluation	39

Bibliographie – et documentation utilisée	40
--	----

ANNEXE I – Quelques éléments méthodologiques	41
---	----

ANNEXE II – Tableau Résumé	44
-----------------------------------	----



1. Préliminaires

Le présent document est d'une part un instrument de travail qui devra nous aider dans la dernière phase du projet UR-BAL Type B « Observatoires Locaux de la Démocratie Participative (O.L.D.P.) » et d'un autre côté c'est le premier résultat des travaux de deux ans de réflexion et de pratiques partagées.

Notre engagement comme projet subventionné par le programme de coopération décentralisée entre l'Europe et l'Amérique Latine, était la constitution de neufs Observatoires locaux de la Démocratie Participative et la création d'indicateurs pour l'évaluation de la qualité des expériences participatives dans nos villes. L'objectif est de pouvoir améliorer ces expériences afin que les citoyennes et citoyens aient une place plus grande dans les gouvernements locaux.

Nous avons assumé de collectivement, dans le projet Urb-al, la nécessité que les OLDP servent à mesurer et évaluer le degré de développement et le niveau de qualité des expériences participatives à l'échelle municipale, dans le but de pouvoir améliorer ces expériences dans le sens où les citoyens et citoyennes jouent un plus grand rôle dans le gouvernement des villes. Il ne faut pas oublier que l'objectif final est d'améliorer la participation, et de ce point de vue, nous voyons bien qu'il s'avère nécessaire d'évaluer ce que nous faisons afin de pouvoir l'améliorer. Mais nous savons également que les stratégies d'évaluation et les instruments disponibles sont nombreux et variés ; et que les questions qui planent autour de l'évaluation sont elles aussi complexes, puisqu'elles évoluent dans des registres différents (Qu'est-ce que l'on évalue, pourquoi l'évalue-t-on, comment l'évalue-t-on, qui l'évalue), certains étant politiques et d'autres plus instrumentaux ou méthodologiques.

C'est pourquoi lors de la V^{ème} conférence de l'Observatoire International de la Démocratie participative (Donostia, 2005) nous avons décidé de créer une série de groupes de travail, coordonnés par un observatoire local, mais où tous les partenaires de l'OIDP pouvaient y participer. Ainsi, nous prétendions ouvrir la discussion à d'autres villes, approfondir et développer nos connaissances dans le cadre de l'évaluation. A partir de là, les groupes suivants sont nés :

- Elaboration d'un guide de création d'un OLDP,
- Eléments communs pour la définition d'un objet d'études des OLDP, thèmes, indicateurs et indices
- Création d'une fiche de bonnes pratiques,
- Typologie des expériences à observer

Les groupes de travail sont intrinsèquement en relation avec nos engagements initiaux : la constitution des observatoires locaux et la création des éléments communs d'évaluation des pratiques participatives. Pourtant, la réflexion que nous avons développé nous amena à développer des instruments d'évaluation plus complets, et avec plus de contenus. Lors d'une réunion OLDP en juin 2006, nous avons décidé d'un calendrier de travail au sein de la ville de El Bosque qui prévoyait la création et l'application d'une « boîte à outils » qui intégrerait les indicateurs d'évaluation et d'autres instruments d'appui dans la tâche d'évaluer-proposer-améliorer nos expériences locales.

Ainsi, durant les derniers mois, la coordination du projet (le secrétariat technique) et l'institut de Govern i Politiques Publiques de l'Université Autonome de Barcelone, ont



travaillé à la création de ce *Guide Pratique pour l'évaluation de Pratiques Participatives*, qui est le résumé des réflexions de deux des groupes de travail déjà mentionnés (typologies des expériences à observer et Eléments communs pour la définition de l'objet d'études des OLDP : Thèmes, indicateurs et indices) plus une extension dont nous espérons qu'elle servira d'appui à la dernière phase du projet des Observatoires Locaux. Ce guide est un instrument d'évaluation et d'amélioration pour toutes les villes qui impulsent des processus d'approfondissement démocratique au niveau local.

Le document se structure de la façon suivante :

Avant de présenter les outils d'évaluation, nous croyons important de faire ressortir notre **cadre conceptuel**, certaines idées qui guident nos actions d'évaluation. Nous partageons aussi des doutes et nous maintenons certains débats ouverts. Ces deux parties constituent les deux premiers chapitres de ce rapport.

Les outils d'évaluation se trouvent au sein du chapitre « *Boîte à outils* ». Ce dernier se divise en *Eléments premiers, qu'est-ce qu'on évalue ? et critères d'évaluation des Processus Participatifs*.

Les éléments premiers sont ceux qui doivent être pris en compte avant l'évaluation et décrire la diversité des situations, contextes, objectifs et thèmes autour desquels se fera l'évaluation.

Dans « *qu'est-ce que nous évaluons ?* », il y a une brève typologie des expériences plus communes de participation pour nous aider dans la tâche de systématisation et de catégorisation d'expériences.

Les critères d'évaluation sont les critères consensuels pour les partenaires du projet et se réfèrent à cinq domaines des processus (la coordination du processus, qui participe, sur quoi participe-t-on, comment participe-t-on et les conséquences de la participation). Dans chacun des domaines, on décrit en quoi consiste le critère (à quoi il aspire) et comment on peut faire son évaluation.

Enfin, le document a deux annexes : *Certains éléments méthodologiques* où on explique très rapidement certaines des méthodologies d'évaluation proposées et le *tableau résumé*, qui est un guide rapide au moment de planifier un processus d'évaluation.



2. Le Cadre conceptuel partagé

A) L'évaluation est un **processus** (il ne s'agit pas d'un moment ponctuel plus ou moins important et transcendant) qui se base sur la connaissance de la pratique à travers la systématisation de l'information et du débat entre les **divers acteurs** de cette pratique ; et en étant présent dès le début. Ainsi, dans le processus d'évaluation, peuvent intervenir une pluralité et une série d'acteurs aussi vaste que celles qui se trouvent au sein même de la pratique. Voire même plus vaste, si l'on invite les agents « externes » à la pratique à prendre part à l'évaluation.

En résumé, nous parlons de **PROCESSUS PARTICIPATIFS D'ÉVALUATION**

B) « L'OLDP s'entend comme un **point de rencontre**, un cadre d'échange où les divers acteurs peuvent réfléchir, débattre, réaliser des consultations et faire des propositions concernant les défis de la participation. Ces espaces n'ont pas pour but de se transformer en structures technocratiques ou en centres de documentation passifs, mais au contraire de devenir des plateformes actives et inclusives ». Doc. Buenos-Aires, Novembre 2004.

C) On peut travailler, et il faut d'ailleurs travailler avec des optiques méthodologiques complexes et complémentaires (multi stratégiques) qui relie entre elles les méthodologies d'**évaluation quantitative, qualitative et participative**.

D) On peut distinguer différents niveaux ou moments techniques et politiques d'évaluation en fonction de ceux qui se chargent de la mener à bien, de ceux qui jouent un rôle principal, en font la demande ou y participe, mais aussi en fonction de ce que l'on souhaite évaluer : les méthodes utilisées, les objectifs envisagés... Un argument découle de tout cela : il n'existe pas d'évaluation qui les englobe tous, sous toutes leurs dimensions, moments ou niveaux (substantif, relationnel, opératif ou intermédiaire, technique, politique, etc.), et que par conséquent, il devient difficile de penser à une proposition a priori et sortie de son contexte, qui serve pour tous et à tout moment, de l'outil évaluatif qu'il faut utiliser. Cette façon d'agir pourrait supposer parfois une barrière, une contrainte.

E) En résumé, les OLDP doivent se constituer « comme des agents promoteurs de la démocratie participative » (BA, N-2004)

F) Si les OLDP finissent par devenir des **points de rencontre et de débat** entre les différents acteurs, si ils veulent être les **promoteurs** et non pas de simples observateurs passifs, et si l'on reconnaît que nous nous trouvons dans un moment d'incertitude et d'innovation dans la matière que nous traitons, il semble recommandé d'envisager la configuration d'un système d'évaluation qui se compose de divers instruments et qui se base sur des stratégies méthodologiques plurielles basées sur un cadre conceptuel et opératif commun.

3. Quelques premières réflexions

Nous ne pouvons ignorer certaines « tensions » que notre tâche porte intrinsèquement et que nous croyons honnête d'expliquer, pour l'avoir toujours dans nos débats et



réflexions :

A) Entre la nécessité d'évaluer et l'absence d'une finalité claire (pour quoi ?) de l'évaluation. Nous ressentons le besoin d'évaluer. Au-delà de l'engagement acquis concernant le projet Urb-al, mais aussi en raison de cet engagement. Mais même si nous identifions ce besoin, il nous manque des réponses claires à la question de pourquoi nous voulons le faire. Vers quelles directions focalisons-nous concrètement l'évaluation ? Voulons-nous évaluer pour améliorer nos pratiques ou voulons-nous évaluer pour établir un palmarès des villes participatives ? Voulons-nous évaluer pour établir des « filtres de qualité » sur ce qui est et ce qui n'est pas la véritable participation citoyenne ou nous inclinons-nous pour établir des critères qui servent de guide à chaque ville et à chaque pratique afin qu'elles puissent orienter leurs stratégies méthodologiques ?

B) Entre fixer l'attention sur les politiques ou sur les instruments grâce auxquels celles-ci peuvent opérer. Ce dilemme ou tension est davantage lié au « Quoi » de l'évaluation qu'au « Pourquoi ». Nous pourrions fixer l'attention sur les politiques publiques substantives : urbanisme, éducation, santé, régénération urbaine, etc. et établir des évaluations, des études, des indicateurs ou quoi que ce soit qui nous dise jusqu'à quel point ces politiques incorporent une participation ; ou bien nous pouvons choisir de centrer notre attention sur la façon de voir jusqu'à quel point certaines expériences ou instruments de participation possèdent ou non une qualité propre.

C) Entre les indicateurs en tant qu'instruments et les indicateurs en tant que finalité. À cheval entre le « Quoi » et le « Comment » se trouve la tension entre un objectif : évaluer des pratiques et des politiques avec une finalité donnée, et une chose qui bien plus qu'un objectif semble plutôt un « objet rêvé » : la possibilité de disposer d'indicateurs « importants, valables, mesurables, sensibles, compréhensibles et communicables, réalistes et contrastés » concernant la démocratie participative. En ce sens, n'oublions pas que « les indicateurs "indiquent" quelque chose qui en général va au-delà de l'indicateur lui-même. Les évaluations — et les processus dans leur ensemble — se faussent lorsqu'au lieu de travailler pour atteindre leurs objectifs, elles se réalisent pour satisfaire les indicateurs » (Kaleidos, 2006).

D) Entre le besoin de connaissance et la méconnaissance : la tension qui génère l'incertitude. Nous sommes plongés dans une matière à laquelle nous mêmes, pas plus que nos milieux institutionnels, politiques et techniques sommes suffisamment familiarisés, car nous évoluons dans des territoires d'innovation démocratiques et d'innovation dans la gestion publique. Il nous faut souvent fixer des objectifs participatifs, et valider des instruments et des méthodologies pour y parvenir, et nous ne disposons pas toujours de suffisamment de sécurité pour ce que nous faisons, nous voyons bien qu'il nous manque des bagages, davantage d'expérience individuelle et collective. Cela indique qu'il s'avère nécessaire de prendre des risques, d'essayer des choses, d'accepter des tests et des erreurs, de construire peu à peu et dans la pratique des systèmes d'évaluation. Mais d'un autre côté, nous voulons disposer d'instruments d'évaluation qui ne laissent pas de place au doute : les quantitatifs !

E) Entre l'amplitude de la réalité à laquelle nous faisons référence (à l'oral et par écrit) et ce que l'on peut réellement prendre en charge (par des actions et des essais). Nous construisons le discours à partir de concepts importants, qui



englobent une réalité conceptuelle et politique suffisante (Démocratie Participative, Participation des Citoyens, Citoyenneté et autres du même genre) puis nous nous apercevons que notre réalité, le contexte dans lequel nous évoluons, ce que nous sommes capables d'opérer et de mettre en pratique — avec ses difficultés, résistances, contradictions et limitations respectives — qui pourraient être et représenter un grand changement par rapport aux formes traditionnelles d'agir et ce qu'il en coûte de les changer, il ne nous semble pas qu'il ait la puissance sociale, collective ou institutionnelle suffisante pour pouvoir être enregistré par un « sismographe » qui ne soit un tant soit peu « truqué ».



LA BOÎTE A OUTILS



4. Eléments Premiers

Au préalable à n'importe quelle évaluation nous devons identifier *une série d'éléments qui va conditionner l'optique depuis laquelle on va mener à bien l'évaluation*. Ainsi avant de commencer une évaluation on devrait identifier au minimum les caractéristiques suivantes de l'expérience :

- Le contexte
- Le cadre thématique
- Le cadre territorial
- Les objectifs
- Les collectifs qui participent
- Le type d'évaluation

Le contexte

Le contexte social, économique et politique dans lequel on développe une expérience participative résulte d'un grand intérêt pour comprendre et analyser beaucoup de résultats de l'évaluation.

En fonction du contexte les objectifs d'un processus peuvent être distincts et les critères d'évaluation aussi.

Le cadre thématique

Il y a des expériences participatives sectorielles et d'autres plus globales ou intégrales.

En fonction du thème que l'on aborde et surtout en fonction du caractère plus ou moins global de celui-ci les critères d'évaluation seront aussi distincts.

Le cadre thématique sur lequel nous participons conditionne les éléments de l'évaluation. Ainsi par exemple dans les processus thématiques très spécifiques il se peut qu'il n'y ait pas de sens à évaluer la diversité des participants parce que les participants potentiels sont un collectif homogène au regard de la nature du processus.

Le cadre territorial

Il y a des processus qui se développent dans les cadres municipaux et d'autres plus locaux, qui peuvent être des districts ou des quartiers. Ces éléments aussi conditionneront l'évaluation du processus vu que les participants potentiels varieront.

Dans le cas de processus plus globaux on devra tenir compte de par exemple de la diversité de l'origine territoriale des participants vu qu'elle n'a pas de sens dans les processus plus locaux.

Les objectifs

Toute évaluation doit tenir compte des objectifs d'origine du processus réalisé puisque dans beaucoup de cas il n'y aura pas de sens à évaluer un processus avec des critères qui se réfère à des objectifs que ce même processus n'interroge pas ou ne prend pas en compte.



S'il existe certains critères minimum qui devraient être évalués dans n'importe quel processus il y a beaucoup d'autres critères qui n'ont de sens à être évalué que s'ils font partie des objectifs du processus.

De ce fait pour l'évaluation idéale le même projet devrait fixer a priori quels sont les objectifs qui seront évalués pour, a posteriori, évaluer si ils ont été atteints ou pas.

Les collectifs participants

Tous les processus ne se dirigent pas aux mêmes participants, il y a des processus qui sont dirigés vers des associations, d'autres qui se destinent aux citoyens non organisés, d'autres vers des collectifs spécifiques de la population (comme des femmes, des enfants, des populations indigènes, etc.) ; d'autres dans lesquels vont s'incorporer des techniciens et des politiques, d'autres non, etc.

En fonction des participants auxquels se destine le processus les critères d'évaluation seront différents.

Le type d'évaluation

Il existe différents types d'évaluations des processus participatifs et différentes méthodologies pour les mener à bien. Ce document tend à présenter certaines d'entre elles.

Avant de commencer l'évaluation d'un processus participatif il est important de décider quel type d'évaluation l'on va faire. Dans ce sens il est important de distinguer les évaluations internes et externes et de décider dans quelle mesure les participants du processus seront aussi des participants de l'évaluation en elle-même.

Orienter l'évaluation vers des méthodologies plus qualitatives et participatives peut être un bon moyen de dépasser certaines limites que l'on a rencontré depuis toujours et que nous avons essayé d'évaluer avec une méthodologie strictement quantitative. Ainsi des difficultés comme le manque de données, le manque de statistiques ou le peu de fiabilité de certaines informations peuvent être dépassées à travers d'autres méthodologies qui peuvent nous permettre d'évaluer la participation citoyenne avec d'autres optiques. En même temps nous ne devons pas oublier que l'évaluation participative s'appuie sur une importante valeur ajoutée en matière d'implication des participants dans un processus d'évaluation. Ceci nous permet d'améliorer la participation à partir de la propre expérience des participants en même temps que l'on légitime tant le processus évalué que l'évaluation et les améliorations qui en découlent.



5. Qu'évaluons-nous?

Les objectifs de l'étude.

Quand nous parlons de l'évaluation de la participation citoyenne, nous pouvons nous référer à différents objets qui doivent être évalués. A partir de la réflexion de l'ensemble des partenaires des observatoires locaux nous sommes arrivés à la conclusion que les objets à évaluer au sein des observatoires locaux de la démocratie participative peuvent être les suivants :

- Les expériences participatives
- Les acteurs sociaux
- Les politiques publiques
- Le système stable de participation

Dans tout cet éventail de possibilités d'objets à observer et à évaluer il existe un facteur hautement conditionnant pour décider de ce que l'on va évaluer : le facteur d'échelle.

Ce n'est pas la même chose d'évaluer un processus concret de participation que d'évaluer la participation dans une grande politique publique ou la participation dans l'ensemble de la ville.

Aussi, ce document prétend prendre en compte les différents critères des 4 objets étudiés mais se centre principalement sur l'analyse des expériences participatives parce que nous pensons qu'à partir de cette analyse nous pouvons arriver à des éléments concrets et communs aux autres objets qui, pour une fois, sont beaucoup plus difficiles à prendre en compte.

Nous nous concentrons alors à présenter une série de critères et de méthodologies pour l'évaluation des expériences participatives (processus). Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres objets possibles d'étude qui ne soient significatifs lorsque nous parlons de participation de la citoyenneté dans la politique, nous les avons simplement exclus de ce document pour réduire le degré de complexité de cette analyse.

Pourtant nous pensons que les critères qui sont présentés ici sont utiles pour aborder dans une certaine mesure les autres dimensions mentionnées ici.



A. Typologie des objets de l'étude

La participation dans nos villes se développe de nombreuses façons. Nous avons valorisé de façon importante la systématisation des typologies les plus communes dans nos expériences et nous les avons catégorisées en créant ainsi un cadre général partagé qui soit compréhensible et qui permette le dialogue. A partir des conclusions du groupe de travail coordonné par la ville de La Paz, nous sommes arrivés aux catégories suivantes :

- Les processus
- Les cadres juridiques
- Les espaces
- Les mécanismes.

Les processus sont toutes les actions enchaînées et séquencées qui s'exécutent durant un temps déterminé par des acteurs organisationnels, institutionnels ou sociaux, en coordination avec la municipalité ou les collectivités locales.

Le cadre juridique : ce sont toutes ces normes destinées à institutionnaliser, ordonner, renforcer ou promouvoir la participation de la citoyenneté et/ou ses organisations dans la gestion municipale et/ou dans la vie de la communauté en général.

Les espaces sont toutes les aires, les instances dans lesquelles se matérialisent et s'établissent des pratiques de participation qui permettent les incidences de la citoyenneté et/ou leur organisation dans la gestion municipale et/ou la vie de la communauté en général.

Les mécanismes sont tous les moyens, les outils ou les instruments qui permettent que se réalisent des pratiques participatives entre acteurs institutionnels et organisations sociales qui sont en interaction dans la gestion municipale ou locale.

Les processus, espaces et mécanisme de participation ont été cités comme des objets d'étude potentiels depuis le début des projets, pourtant on considère qu'il y a d'autres catégories additionnelles comme le cadre juridique et le modèle de participation. Ceci rend possible, par exemple, le fait de déterminer si la participation est considérée comme un simple outil qui tend à légitimer ou améliorer la démocratie représentative, ou comme un instrument efficace de la démocratie participative, en définissant les clés avec lesquelles on étendra et on pratiquera la participation. La forme est par exemple une des clés qui la rend effective dans les différentes scènes d'expression et de matérialisation des interrelations entre le gouvernement municipal et la citoyenneté.

On présente en continuité le cadre résumé des typologies des expériences participatives qui peuvent constituer des objets d'études de la part d'un OLDP.



CATEGORIE	METHODOLOGIE	DESCRIPTION
Processus	<i>Budgets participatifs</i>	Développement des budgets de district, des mairies de quartier ou communaux avec la participation directe des citoyens
	<i>Plans stratégiques municipaux</i>	Elaboration de visions stratégiques de croissance et de développement à long terme d'une localité, commune ou région
	<i>Développement Economique Local</i>	Développement, implémentation et suivi de plans et d'actions visant l'impulsion de l'économie locale.
	<i>Agendas 21</i>	Processus participatifs ayant pour but une vision intégrée et soutenable de la ville. Durant ce processus les lignes générales et les actions spécifiques sont tracées pour être intégrées par tous les acteurs concernés.
	<i>Plans Sectoriels</i>	Planification de politiques locales sectorielles, comme la santé, l'éducation, les transports,...
	<i>Projets Educatifs de ville</i>	Ils servent pour dessiner des stratégies et politiques locales dans le domaine de l'éducation avec une stratégie plus globale
	<i>Autres</i>	
Cadres juridiques	<i>Lois en vigueur ou en préparation</i>	Législation au niveau national et avec une application locale qui se réfère ou impacte la participation citoyenne.
	<i>Décrets suprêmes en vigueur ou en préparation</i>	De type présidentiel qui se réfère ou impacte la participation citoyenne
	<i>Arrêtés municipaux en vigueur ou en préparation</i>	A l'origine domaine du Conseil Municipal qui se réfère ou impacte la participation citoyenne
	<i>Résolution administrative en vigueur ou en préparation</i>	A l'origine domaine de l'exécutif Municipal qui se réfère ou impacte la participation citoyenne
Espaces	<i>Conseils de citoyens</i>	Organisés par thèmes ou territoires, c'est un espace occupé par des associations ou des représentants d'organisations professionnelles.
	<i>Commission de travail</i>	Organisés pour le traitement de thèmes spécifiques
	<i>Comités de suivi</i>	Sont les garants des ressources municipales de la participation populaire pour être investies entre la population rurale ou urbaine de façon équitable.
	<i>Organisations territoriales ou de voisins</i>	Groupes de citoyens et citoyennes organisés de façon spéciale (quartier, circonscription, district, zone, etc,...)
	<i>Réseaux de citoyens</i>	Mouvements non institutionnels de personnes et d'associations civiles organisés autour de visions et d'objectifs concrets.
	<i>Forums</i>	Le Forum est pensé comme un organisme indépendant, pour représenter les intérêts de l'ensemble de la communauté lors du processus d'élaboration et d'exécution d'une politique déterminée. Il promeut des débats généraux lors des étapes du processus et la participation de la population locale. Organisme représentant le consensus local, il développe une fonction importante de groupe de pression au niveau local et devant des instances supérieures.



	<i>Comités Civiques</i>	Ce sont des espaces participatifs qui permettent l'exercice quotidien de notre capacité collective de proposition, planification, réalisation et d'évaluation des plans, programmes, et projets nécessaires pour mettre en relation entre la société civile, les organisations sociales, les institutions et le gouvernement municipal.
Mecanismes	<i>Ateliers</i>	Mécanisme de participation où un ou divers groupes de personnes se réunissent pour discuter et évaluer des scénarios possibles et des propositions d'actions, etc...
	<i>Atelier de prospective</i>	L'atelier de prospective est un exercice qui permet d'élaborer des plans d'actions à partir des opinions et des valeurs des participants. Il réunit durant plusieurs sessions, les représentants des différents groupes d'intérêt, de personnes ou d'entités. L'idée est de formuler une vision du futur partagée par tous et développer la stratégie pour atteindre le scénario imaginé.
	<i>Audiences</i>	On inclut ici les expériences où certaines personnes exposent des résultats ou des propositions et ensuite le public débat autour de ces propositions sur ce thème spécifique.
	<i>Referendum</i>	Consultation qui se fait auprès des citoyens qui ont droit de vote, et peuvent participer de façon libre, direct, et secret.
	<i>Consultation Citoyennes</i>	Via des systèmes de suivi et des analyses basées dans des investigations qualitatives et quantitatives.
	<i>Initiatives législatives citoyennes</i>	L'initiative législative citoyenne est un mécanisme qui permet à n'importe quel citoyen/ne de présenter une loi devant le parlement ou le Conseil Municipal pour être discuté voir pour être approuvé.
	<i>Election directe des autorités</i>	Système d'élection directe d'autorités dans des espaces géographiques mineurs à ceux d'une commune.
	<i>Participation via les masses média</i>	Programmes de télévision, radio ou autre masse média qui permette que les citoyens expriment des opinions y propositions directes aux autorités municipales ou locales.
	<i>La téléparticipation</i>	C'est une formule récente qui implique une inter-action entre les élus et les citoyens à travers des outils télématiques, comme internet ou des réseaux locaux. La téléparticipation est un moyen de communication et d'interaction entre l'administration publique et la population.
	<i>Interventions communautaires</i>	Actions de co-responsabilisation citoyenne au niveau gestion, ressources économiques dans des travaux déterminés, activités ou projets municipaux/ locaux
<i>Assemblées citoyennes</i>	Réunion de citoyens instaurée dans la délibération de thèmes qui les concernent et ensuite transmise à des instances de décision politique	

Ps. Le tableau n'est pas exhaustif, beaucoup d'autres instruments participatifs sont déjà en vigueur au sein des collectivités locales. Avec ce tableau, nous avons essayé de refléter les plus communes.



6. Critères d'évaluation Des processus participatifs

En continuité on présentera une série de critères d'évaluation qui a été pensée pour les processus participatifs. En fonction du degré d'approfondissement avec lequel on voudra évaluer un processus, nous pourrons utiliser plus ou moins les critères proposés. Pour chacun d'entre eux, on pourra réaliser l'une ou l'autre méthodologie en se référant aux différentes ressources et en dosant les différents degrés d'approfondissement analytique.

Ainsi, sélectionner tous ou certains critères qui sont proposés ici et les évaluer avec l'une ou l'autre méthodologie proposée ne dépendra pas seulement du contexte et des caractéristiques du processus, mais aussi des ressources que nous pourrons utiliser pour cette évaluation.

Si nous évaluons beaucoup d'expériences en même temps, nous devons répartir les ressources et cela diminuera le degré d'approfondissement avec lequel nous analyserons chacune d'entre elle.

Dans chaque critère proposé on décrit en quoi il consiste (ou à quoi on aspire en l'utilisant) et comment on peut faire cette évaluation.

A partir de la définition d'un critère (en quoi cela consiste ?) on pourra décider si cela a du sens ou non de l'appliquer pour évaluer notre processus. Si on décide de l'appliquer, on devra alors choisir l'une ou l'autre des méthodologies que l'on propose pour évaluer le degré d'approfondissement du critère en question.

Les critères se structurent de la façon suivante :

- A. La coordination du processus
- B. Qui participe
- C. Sur quoi participe-t-on
- D. Comment participe-t-on
- E. Les conséquences et les résultats du processus



A. Critères relatifs à la coordination du processus

- Consensus
- Transversalité
- Initiative et leadership
- Intégration au système participatif municipal
- Clarté des objectifs
- Planification et ressources

1. Consensus

En quoi cela consiste : c'est un processus dans lequel il y a un large consensus sur la nécessité et la méthodologie, qui permet d'avoir un succès beaucoup plus grand qu'un processus qui est remis en question par le politique, le technique et le social.

Comment l'évaluer :

a) L'acceptation politique

Identifier si le processus est accepté par toutes les formations politiques de la municipalité et s'il y a ou non un groupe politique qui s'oppose au processus

- Pour faire cette évaluation il peut être utile d'avoir élaboré un sociogramme
- On peut aussi obtenir cette information à travers l'entretien avec les différents groupes politiques ou des personnes ressources. Un autre moyen d'obtenir de l'information peut être au travers de groupes de discussions pluriels.
- Il est préférable que ce type d'évaluation soit faite de façon externe.

b) l'acceptation sociale

Identifier si le processus est accepté par tous les collectifs ou les groupes sociaux importants pour ce processus, et s'il y a ou non un quelconque collectif ou une organisation qui s'oppose à ce processus.

- Pour faire cette évaluation il peut être utile d'avoir élaboré un sociogramme.
- On peut aussi obtenir cette information à travers l'entretien des personnes ressources. Un autre moyen d'obtenir de l'information peut être au travers de groupes de discussions pluriels.
- Il est préférable que ce type d'évaluation soit faite de façon externe.

c) l'acceptation technique

Identifier si le processus est accepté par tous les techniciens municipaux importants pour ce processus et s'il y a ou non des techniciens qui s'opposent à ce processus.

- Pour faire cette évaluation il peut être utile d'avoir élaboré un sociogramme.
- On peut aussi obtenir cette information à travers l'entretien des techniciens municipaux ou des personnes ressources. Un autre moyen d'obtenir de l'information peut être au travers de groupes de discussions internes.
- Il est préférable que ce type d'évaluation soit fait de façon externe.



2. Transversalité

En quoi cela consiste : *les processus s'appuyant sur un travail interne transversal, qui implique différents services importants pour ce processus tant au niveau technique que politique, sont des processus plus efficaces, en même temps qu'ils réduisent résistances par rapport à l'implémentation des résultats. La transversalité est particulièrement importante quand le processus est dirigé par un service de la participation et qu'il a des implications réelles dans les autres services. Ce critère est aussi important quand la thématique a un caractère intégral et qu'elle requiert l'implication des différents services de la municipalité.*

Comment évalue-t-on :

a) le degré d'implication des différentes aires politiques et techniques

Analyser le degré d'implication des différentes aires politiques et techniques importantes pour ce processus.

- En premier lieu il est nécessaire d'identifier quels vont être les services importants pour ce processus en accord avec la thématique traitée et les objectifs qui sont liés.
- On peut obtenir l'information à travers l'identification de la présence ou l'absence de ces services dans les différents organes ou espaces de participation et/ou à travers l'analyse de leurs apports dans le processus.
- On peut aussi obtenir l'information à travers les entretiens des différents techniciens et politiques, ainsi que par des groupes de discussions internes.
- Il est préférable que ce type d'évaluation soit réalisé de façon externe.

b) espaces de transversalité

Analyser si dans la planification des processus on peut observer des espaces de travail transversaux dont l'objectif est de mettre en relation les différents services impliqués dans le processus.

- Analyser comment est la transversalité dans ces différents espaces. Si elle est seulement informative, c'est-à-dire si il y a un service leader dans le processus qui informe les autres ou si on parle d'espace de codécision, de cogestion du processus à partir des différentes aires impliquées. Cette dernière situation garantit un degré plus grand de transversalité et d'efficacité.
- On peut réaliser l'évaluation à travers des groupes de discussions, des évaluations internes et l'analyse du projet.



3. Initiative et leadership

En quoi cela consiste : un processus participatif peut être à l'initiative de différents acteurs, il peut être à l'initiative du gouvernement ou d'un service concret de la municipalité, d'un technicien, d'une opposition, des citoyens non organisés, etc.

L'initiative conditionne le développement du processus mais ne devrait pas affecter sa qualité démocratique.

En général les processus issus des initiatives citoyennes génèrent une confiance beaucoup plus grande. Ces processus peuvent remporter des succès d'autant plus grands avec d'importants niveaux de participation.

Dans tous les cas, l'initiative doit être portée politiquement, c'est seulement à travers un portage politique solide qu'un processus participatif sera un processus légitimé institutionnellement. Cette condition est indispensable pour que les résultats du processus soient implémentés et pour que le processus soit efficace.

Pourtant, même s'il est nécessaire d'avoir un leadership politique solide, l'existence d'un groupe promoteur pluriel qui soit co-leader ou qui coordonne le processus peut lui donner aussi une efficacité importante et de la cohérence en le faisant en même temps plus proche des dynamiques réelles de la municipalité. Partager le leadership du processus garantit qu'il soit plus pluriel et transparent, et en même temps qu'il facilite la neutralité dans la coordination de ce processus.

Comment évalue-t-on :

a) l'initiative

Identifier les acteurs qui ont promu le développement de ce processus participatif.

- Cette information peut s'obtenir à travers des entretiens avec des acteurs clés du processus. Il est important d'obtenir l'information par différentes sources vu que certains acteurs peuvent tendre à s'attribuer l'initiative du processus.
- Il est préférable de faire ce type d'évaluation de façon externe.

b) leadership

Identifier l'existence d'un responsable politique concret qui prend la responsabilité du processus.

- Cette information peut s'obtenir à travers des entrevues des responsables du projet.

c) Groupe promoteur pluriel

Identifier l'existence d'un groupe promoteur du processus et analyser sa pluralité.

- Un groupe promoteur pluriel est un groupe réduit formé par des acteurs distincts (politiques, techniciens et citoyens) qui a pour fonction de faire avancer le



- processus en cherchant le maximum d'extension de ce processus.
- Dans le cas de l'existence d'un tel groupe on devrait analyser son rôle dans le processus et valider qu'il a réellement eu ses fonctions.
- Pour cette analyse de la pluralité le sociogramme peut être un outil d'aide.
- L'analyse des fonctions et de la pluralité du groupe promoteur, s'il existe, doit être faite plutôt de façon externe.
- Il peut être utile qu'un groupe promoteur, s'il existe, réalise certaines sessions d'autoévaluation de son fonctionnement tout au long du processus.

4. Intégration au système participatif municipal

En quoi cela consiste : certaines municipalités ont un système de participation plus ou moins stable. Dans ces cas, il convient d'analyser jusqu'à quel point le processus évalué s'intègre ou non dans un système participatif.

Les processus participatifs dans une commune donnée n'ont pas de raison de varier par rapport à son système stable de participation. Pourtant, *il convient d'être cohérent avec soi-même dans la mesure du possible. Il y a nécessité à intégrer et coordonner pour ne pas dupliquer les forces et ne pas saturer le potentiel participatif de la citoyenneté.* C'est dans ce sens qu'il peut être utile d'utiliser les organismes et les structures de participation qui existent déjà au sein de la municipalité.

Comment évalue-t-on :

a) relation avec les autres processus de la municipalité

Analyser qualitativement comment le processus évalué est en relation avec d'autres processus au sein de la municipalité.

- Porter une attention spéciale à voir s'il existe ou non d'autres formes de coordination entre les différents processus.
- Il est préférable que ce type d'évaluation soit réalisée de façon externe.

b) utilisation d'organes ou de structures existantes

Identifier si le processus évalué utilise des organes ou des structures participatives au sein de la municipalité.

Analyser qualitativement la faisabilité de cette utilisation de structures et identifier s'il y a des difficultés et inconvénients à utiliser ce type de structures déjà existantes.

- Pour faire l'évaluation il peut être utile de travailler avec un groupe de discussion comme les participants de ces organismes ou structures.
- Il est préférable que cette évaluation soit réalisée de façon externe.



5. Clarté des objectifs

Cela consiste en : les objectifs d'un processus participatif doivent être clairs pour faciliter la tâche tant pour les gestionnaires du processus que pour les participants.

La clarté des objectifs donne au processus de la cohérence et de la transparence.

Il est fondamental que les objectifs du processus établissent les limites de ce même processus en évitant ainsi de générer des faux espoirs.

Au-delà d'une analyse des objectifs il est aussi important d'évaluer jusqu'à quel point les objectifs initiaux ont été utilisés comme des éléments guidant le processus et jusqu'à quel point les résultats du processus répondent aux objectifs initiaux.

Comment évaluer :

a) analyse des objectifs

Identifier les objectifs du processus et s'il y en a, analyser leur clarté.

- Une bonne manière d'obtenir ces informations peut être via questionnaire ou via des ateliers d'évaluation pour les participants du processus.

b) accomplissement des objectifs

Analyser le degré de réalisation des objectifs fixés, en cas de non réalisation des objectifs, analyser les causes pour lesquelles ils n'ont pas été réalisés.

- Une bonne manière d'obtenir ces informations peut être via questionnaire ou via des ateliers d'évaluation pour les participants du processus.
- Il peut être aussi utile de faire une autre évaluation dans les groupes de discussion internes.

6. Planification et ressources

En quoi cela consiste : la participation ne s'improvise pas ainsi convient-il de planifier tout le processus participatif en identifiant ses phases et sa chronologie.

La planification permet de prévoir les difficultés, d'organiser la participation, d'offrir une meilleure qualité dans le processus et de garantir une transparence majeure.

En même temps, quand on planifie un projet il faut prévoir les ressources économiques et techniques qui seront nécessaires. Un processus obtiendra une qualité majeure quand les ressources économiques et techniques seront en adéquation avec les objectifs fixés.



Comment évalue-t-on :

a) analyse de la planification et de sa réalisation

Identifier s'il existe ou non une planification du processus.

- Analyser qualitativement la planification. Une bonne planification doit détailler les éléments suivants :
 - o Les objectifs du processus
 - o Les phases
 - o La chronologie
 - o Les tâches prévues pour chaque phase
 - o Les éléments de diffusion
 - o Les ressources nécessaires pour chaque phase et pour l'ensemble du processus

Analyser qualitativement le degré de réalisation des documents de planification. En cas de non réalisation des objectifs, analyser les causes pour lesquelles ça ne s'est pas fait.

- Les groupes de discussion internes peuvent aider à faire ce type d'évaluation.
- Il est préférable de faire ce type d'évaluation de façon externe.

b) ressources économiques

Identifier le budget prévu pour le processus.
Analyser l'adéquation du budget avec les objectifs du projet.

- Cette information peut être obtenue auprès du responsable du processus.

c) personnel

Identifier l'existence et le volume de ressources techniques propres et externes dédiées au projet.

- Degré de spécialisation et de professionnalisation du personnel
- Analyser l'adéquation des ressources techniques aux objectifs du projet.
- Cette information peut être obtenue auprès des responsables du processus.



B. Critères relatifs à « qui participe » :

- Quantité
- Diversité
- Représentativité
- Degré d'ouverture du processus.

7. Quantité de participants

En quoi cela consiste : plus il y aura de participants, plus le processus sera de qualité. Il faut prendre en compte la valorisation de la quantité de participants toujours par rapport aux objectifs du processus et la population de référence que l'on vise. En même temps on ne peut pas oublier que l'important est non seulement la quantité mais aussi la diversité des participants.

Comment on l'évalue : l'évaluation de ce critère dépend du type de processus et de qui sont les destinataires. En tout cas pour évaluer on se propose trois indicateurs qui permettent de calculer les participants réels par rapport aux participants potentiels. Chaque indicateur répond à différentes possibilités de processus et de participants.

a) pourcentage de participants en relation avec la population de référence

Nombre de participants sur la population de référence (en pourcentage).

- Il est utile pour les processus où les participants sont des citoyens (nes) non organisés. On peut aussi l'utiliser dans les processus où la participation organisée se combine avec des citoyens non organisés. On peut aussi dans un dernier cas dire que l'indicateur peut se référer à l'ensemble des participants ou uniquement à ceux qui ne sont pas organisés.
- Il y a parfois plus de sens dans les processus ouverts à la totalité de la population de référence. Pour les processus fermés (le nombre de participants est restreint et ces derniers sont sélectionnés) : voir aparté numéro C.
- Dans tout les cas il faut prêter beaucoup d'attention pour voir quelle est la population de référence (vers qui se dirige ce processus).
- On peut utiliser ces critères pour les différentes sessions ou mécanismes de participation d'un processus ou pour l'ensemble du processus. Dans ce dernier cas il faut comptabiliser le nombre de participants sans répétition (un participant qui assiste à deux sessions du processus doit être compté comme un participant et non comme deux).
- On peut aussi calculer la moyenne de participants par session. Cette donnée peut être utile dans des organismes stables de participation, mais elle perd du sens quand les différentes sessions d'un processus sont publiques ou ont des objectifs distincts.
- Pour utiliser cet indicateur il faut de façon préventive, au démarrage, du processus prévoir le décompte des participants pour éviter les doublons dans ce décompte.



b) pourcentage d'acteurs organisés sur le total de référence

Nombre d'acteurs organisés sur le total d'acteurs de référence (en pourcentage).

- Il est utile pour les processus où les participants sont des citoyen (nes) non organisés. On peut aussi l'utiliser dans les processus où la participation organisée se combine avec des citoyens non organisés. Dans tous les cas l'indicateur doit se référer aux participants organisés.
- Dans tout les cas il faut prêter beaucoup d'attention pour voir quels sont les acteurs organisés de référence (vers qui se dirige ce processus).
- On peut utiliser ces critères pour les différentes sessions ou mécanisme de participation d'un processus ou pour l'ensemble du processus. Dans ce dernier cas il faut comptabiliser le nombre de participants sans répétition (un participant qui assiste à deux sessions du processus doit être compté comme un participant et non comme deux).
- On peut aussi calculer la moyenne de participants par session. Cette donnée peut être utile dans des organismes stables de participation, mais elle perd du sens quand les différentes sessions d'un processus sont publiques ou ont des objectifs distincts.
- Pour utiliser cet indicateur il faut de façon préventive, au démarrage du processus, prévoir le décompte des participants pour éviter les doublons dans ce décompte.

c) pourcentage d'assistants en relation avec les participants sélectionnés.

Nombre d'assistants sur les participants sélectionnés (en pourcentage).

- Il est utile pour tous les processus fermés (nombre de participants restreints et sélectionnés). Dans ces processus les participants peuvent être organisés ou non, ou la combinaison des deux. L'indicateur nous montre le degré de participation effective des participants sélectionnés pour le processus.
- On peut l'utiliser pour les différentes sessions ou mécanismes du processus ou pour le processus dans son ensemble. Dans ce dernier cas il faut comptabiliser le nombre de participants du processus sans répétition (un participant qui assiste à deux sessions du processus doit être compté comme un participant et non comme deux).
- On peut aussi calculer la moyenne de participants par session. Cette donnée peut être utile dans des organismes stables de participation, mais elle perd du sens quand les différentes sessions d'un processus sont publiques ou ont des objectifs distincts.
- Pour utiliser cet indicateur il faut de façon préventive, au démarrage du processus, prévoir le décompte des participants pour éviter les doublons dans ce décompte.

8. Diversité

En quoi cela consiste : un processus aura une qualité démocratique majeure si l'on est capable d'y incorporer la diversité de la société dans laquelle il se développe, c'est-à-dire si tous les différents groupes sociaux ou les différents intérêts sont représentés. Dans ce sens, il faut prendre en compte les groupe sociaux habituellement sous représentés dans les processus participatifs comme les femmes, les jeunes, les



immigrés (les groupes sous représentés peuvent être distincts en fonction du contexte social dans lequel se développe le processus).

De même, pour garantir la diversité d'un processus il faut prendre en compte la diversité des associations actives au sein du territoire et qui sont vraiment intéressantes par rapport à la problématique soumise à la participation.

Comme les autres critères, celui-ci aura plus ou moins de sens en fonction des destinataires du processus. Plus on est sélectif, moins ce critère a de sens, c'est-à-dire que si le processus participatif est destiné à un collectif très spécifique (par exemple les femmes immigrées), ce critère aura moins de sens puisque dans tous les cas le processus ne cherche pas à avoir la plus grande diversité de population mais se destine à un groupe spécifique.

Comment l'évalue-t-on :

a) pourcentage d'un collectif déterminé ou groupe social

L'évaluation se réalisera en comparant le pourcentage des participants de ces collectifs dans un processus avec le pourcentage de ces collectifs dans la société de référence.

Certains collectifs ou groupes sociaux peuvent être les suivants :

1. les femmes
2. différents groupes liés à l'âge (enfants, moins de 30 ans, plus de 65, etc.)
3. les immigrés
4. différents degrés de formation (basique, supérieur)
5. les distinctions de classes sociales
6. population noire, population indigène, etc. (*correspond aux pays Amérique Latine*)
7. différentes aires territoriales (district, quartier, zones disséminées, etc.)
8. autres en fonction des caractéristiques du processus et du contexte

- On peut utiliser ce critère pour différentes sessions ou mécanismes de participation dans un processus ou pour l'ensemble du processus.
- Pour utiliser ces indicateurs il faut avant tout, au démarrage du processus, bien prendre en compte le nombre de participants. Dans n'importe quel cas on peut avoir des difficultés pour obtenir certaines de ces informations (formation, classes sociales, etc.)

b) indice de diversité

Pour évaluer le degré de diversité entre les participants d'un processus de manière agrégée on peut utiliser les indicateurs (les différents pourcentages décrit précédemment) en terme d'indice.

Par exemple si on prend trois collectifs (femmes, jeunes et immigrés) et que l'on agrège leur présence ou leur absence dans un processus de la façon suivante :

1. Si le pourcentage de femmes est égal ou supérieur au pourcentage de femmes dans la société de référence, on agrège 5 points, sinon on n'en met aucun.
2. si le pourcentage de jeune est égal ou supérieur au pourcentage de femmes dans la société de référence, on agrège 5 points, sinon on n'en met aucun
3. si le pourcentage d'immigrés est égal ou supérieur au pourcentage de femmes



- dans la société de référence, on agrège 5 points, sinon on n'en met aucun
4. L'indice est obtenu par la somme des trois indicateurs, finalement on peut dire que la diversité est haute si la valeur de l'indice est 15, moyenne si c'est 10 et bas si c'est 5 ou 0.

c) profil des organisations participantes

Pourcentage des différents types d'organisations participants aux processus (voisins, entrepreneurs, syndicats, gens dans la culture, sportifs, politiques, etc.) et évaluation de leur représentation.

L'évaluation de cette représentation dans le processus est fonction de :

1. la thématique du processus
 2. les objectifs du processus
 3. la présence et la représentativité des différentes organisations dans le contexte social où a lieu le processus.
- Identification des typologies d'organisations qui ne participent pas et valorisation de la nécessité de leur participation dans le processus.
 - Il est utile pour ces processus que les participants soient des acteurs organisés. Aussi on peut l'utiliser dans les processus où l'on combine la participation de citoyens organisés avec des citoyens qui ne le sont pas. Dans ce cas l'indicateur peut se référer uniquement aux participants organisés.
 - Il est préférable de faire ce type d'évaluation de manière externe.

d) identification des acteurs et groupes sociaux importants.

Identifier si parmi les participants il manque un acteur important ou clé pour le thème qui est soumis à la participation.

- Pour mener à bien ce type d'identification d'acteurs absents il peut être très utile d'avoir élaboré de façon préventive un sociogramme.
- Cette évaluation doit être réalisée de manière externe.

9. Représentativité des participants.

En quoi cela consiste : dans certains processus, tous ou certains des participants participent en représentation d'acteurs organisés. Dans ces cas, les critères de qualité démocratique consistent à garantir que ces représentants sont réellement porteurs d'un discours collectif.

Celui-ci est un critère uniquement applicable aux processus dans lesquels on tient compte, de façon partielle ou absolue, de la participation des acteurs organisés.

Les garanties que les représentants sont porteurs d'un discours collectif sont données par trois types d'éléments : ceux relatifs au processus, ceux relatifs à l'organisation et ceux relatifs aux personnes qui exercent la fonction de représentant. Le processus doit faciliter la possibilité pour les représentants de retransmettre l'information à leur organisation et peut permettre bien sûr d'avoir des débats internes. Les organisations doivent élire leurs représentants et participer au débat interne, et les représentants doivent participer aux processus en restant fidèles aux apports qui ont été donnés par



leur organisation, sans faire d'apports personnels.

Comment l'évalue-t-on :

a) facilités pour le flux d'information entre les représentants et les représentés

Analyses de la planification du processus (sessions et chronologie). Il faut voir si de façon préventive les représentants des organisations peuvent rapporter de l'information à leur organisation, générer un débat interne et revenir au sein du processus avec les apports de cette organisation.

- Il est préférable que ce type d'évaluation soit réalisé de façon externe.

b) élection des représentants

Pourcentage d'organisations qui ont élu en assemblée leurs représentants pour ce processus.

- Cette donnée peut être recueillie à travers un questionnaire aux participants qui sont représentants des organisations.

c) fidélité du discours des représentants au discours de l'organisation

Analyser jusqu'à quel point les discours des représentants sont fidèles aux discours des organisations respectives.

- Cette analyse peut se faire via des entretiens des membres de l'organisation qui n'ont pas exercé le rôle de représentant de l'organisation dans le processus. Pour cela, il est nécessaire de disposer des interventions au sein du processus des représentants comme des membres de l'organisation (actes de l'organisation).
- On peut aussi faire l'analyse comparative des actes de l'organisation dans le cas où ces organisations ont fait des comptes rendus des sessions et que ces comptes rendus sont accessibles.
- Cette évaluation n'a de sens que si les organisations ont développé un débat interne en relation avec le processus.
- Ce type d'évaluation requiert un effort très important.

10. Degré d'ouverture du processus

En quoi cela consiste : les processus participatifs peuvent être ouverts à tous les citoyens ou peuvent être restreints à quelques participants. En principe, *ouvrir les processus à un maximum de collectifs et de citoyens améliorera la qualité démocratique ; nonobstant en prenant toujours comme référence la population à qui s'adresse ce processus.*

Beaucoup de processus ont des espaces plus restreints et d'autres plus ouverts, avec des fonctions distinctes, et dans la majorité des cas on recherche une opérativité majeure dans le développement du processus. Ainsi quelques organes restreints n'impliquent pas que le processus soit restreint si on a des espaces de participation



ouverts à tous les citoyens en parallèle.

Il peut arriver aussi que dans certains cas on puisse justifier la restriction dans la participation à un processus : à cause de la thématique traitée, du public destinataire, du mécanisme de participation utilisé, etc.

Comment l'évalue-t-on ?

a) degré d'ouverture du processus

Identifier si le processus est :

- Ouvert : toutes les sessions participatives sont ouvertes à tous les citoyens (auxquels le processus se destine)
- Mixte : il y a des sessions ouvertes et des sessions restreintes
- Fermé : toutes les sessions de participation sont restreintes à une sélection de participants.

- On peut aussi appliquer ce critère à différents espaces participatifs d'un processus ou aux organes de participation d'une collectivité.
- Il est préférable que cette évaluation soit faite de façon externe.

b) degré d'ouverture des espaces de décisions

Identifier si les espaces de décision dans un processus sont restreints à une sélection de participants ou ouverts à tous les citoyens vers lesquels le processus est dirigé.

- Ce type d'évaluation n'a de sens que lorsqu'il y a des espaces de prise de décision dans le processus.
- Il est préférable que cette évaluation soit faite sous forme externe.



C. Critères en relatifs au thème sur lequel on participe

- L'intérêt
- La capacité d'intervention de l'administration locale

11. L'intérêt

En quoi cela consiste : la participation devrait s'appliquer à des aspects importants pour une communauté. Les processus participatifs pourront participer à l'efficacité des politiques publiques quand elles traitent de thématiques importantes pour la citoyenneté.

Comment l'évalue-t-on ? :

a) l'agenda politique

Identifier si le thème soumis à participation fait partie de l'agenda politique du gouvernement municipal.

- On peut identifier à travers l'analyse des lignes stratégiques du gouvernement un programme municipal, ou au travers d'entretiens avec des politiques responsables en la matière.

b) Valorisation subjective de la citoyenneté

Analyser la perception des citoyens sur l'intérêt du thème soumis à participation.

- Cette évaluation peut se faire à travers un questionnaire d'autoévaluation des participants au processus. L'inconvénient de cette méthodologie est qu'on captera uniquement la perception des participants qui sont probablement des personnes intéressées par la thématique.
- On peut aussi obtenir l'information lorsqu'avant le processus participatif, on a mené un diagnostic participatif au sein duquel on a identifié les principaux problèmes de la municipalité.

b) pourcentage du budget affecté par le résultat du processus

Quantité de ressources affectées par le résultat en relation avec le budget municipal ou le budget relié à la thématique en question.

- Plus importantes seront les ressources affectées par le résultat du processus, plus important sera le thème soumis à la participation.
- Dans certains processus le résultat n'a pas d'affectation économique concrète. C'est le cas par exemple des processus dont l'objet est la définition de lignes stratégiques, ou des plans d'actions pluriannuels sans concrétisation d'une affectation budgétaire annuelle.
- Cette information peut s'obtenir du projet ou d'entretiens avec le responsable politique du processus.

12. Capacité d'intervention de l'administration locale

En quoi cela consiste : un processus participatif du maire local sera plus efficace s'il aborde des thématiques pour lesquelles la capacité d'intervention de l'administration



locale est grande. Si ce n'est pas le cas, le gouvernement municipal devra requérir à la complexité de l'administration supra-locale pour exécuter les résultats du processus.

Comment l'évalue-t-on :

a) compétences d'intervention en la matière

Identifier si le thème soumis à participation est ou n'est pas de la compétence municipale.

- Si ce n'est pas le cas, identifier s'il existe au moins des affinités avec l'administration supra-locale pour mener à bien les résultats du processus.
- L'information peut aussi être obtenue via des entretiens avec le responsable du projet ou via la validation avec des responsables de l'administration supralocale impliqués dans le processus.



D. Critères relatifs à comment on participe :

- Diagnostic participatif
- Capacité de proposition
- Degré de participation
- Qualité de l'information
- Méthodes et techniques de délibération

13. Diagnostic participatif

En quoi cela consiste : *pour pouvoir participer dans n'importe quel processus il est bon de connaître l'état de la question sur laquelle on participe.* Ainsi il est bon de partir d'un diagnostic qui établisse les principaux problèmes et thèmes du débat. La qualité démocratique du processus sera d'autant plus grande que le diagnostic s'est fait de façon participative.

Comment l'évaluer :

Identifier si dans le processus on a utilisé ou réalisé un diagnostic et analyser le degré de participation dans l'élaboration de ce diagnostic.

- Pour analyser le degré de participation dans le diagnostic, voir l'aparté 15 de ce document.

14. Capacité de proposition

En quoi cela consiste : un processus participatif développera plus les droits des citoyens s'il permet que les participants fassent des propositions. Certains processus participatifs ne prévoient pas cette possibilité parce qu'on l'a décidé ainsi méthodologiquement, d'autres ne la prévoit pas parce que l'objectif du processus se centre sur d'autres phases de l'élaboration d'une politique publique, par exemple le diagnostic.

Comment l'évaluer :

Identifier si le processus offre la possibilité ou non de faire des propositions.

- Pour le faire on peut mener une analyse du processus.
- Une autre manière d'évaluer cet élément peut être l'analyse de la perception des participants au processus à travers un questionnaire ou un atelier d'évaluation.
- L'évaluation peut être menée à bien par l'ensemble des gens qui ont participé au processus ou une de ses phases ou mécanisme particulier.

15. Degré de participation

En quoi cela consiste : la participation des citoyens dans un processus participatif peut avoir différents degrés. Arnstein (1969) a proposé la graduation suivante :

- Information
- Communication
- Consultation
- Délibération
- Décision



Dans certains cas il n'est pas facile de classer le processus participatif au sein de cette typologie. Un regroupement de la typologie comme suit peut faciliter les choses :

- Information – communication
- Consultation – délibération
- Décision – gestion

En général on considère que les processus qui ont uniquement des éléments d'information – communication ne sont pas des processus participatifs.

Cette typologie est pensée comme une échelle de valeur, soit plus ou moins de participation des citoyens dans la prise de décision. Pourtant,

Il faut éviter de faire une association directe entre plus grande participation et meilleure qualité démocratique d'un processus. Il est clair que plus grand est le degré de participation, plus grand bien sûr est l'amplification des droits et des responsabilités citoyennes, mais il y a beaucoup d'autres éléments qui conditionnent la qualité démocratique dans un processus participatif.

Les processus délibératifs peuvent avoir une grande qualité et un énorme potentiel pédagogique, tandis que les processus uniquement de décision peuvent être de très mauvaise qualité en fonction de qui sont les participants et quelles restrictions ont été données dans la prise de décision.

Comment l'évaluer :

- Analyser qualitativement le degré de participation avec les participants du processus
- Analyser aussi qualitativement quels sont les degrés de participation qui ont été possibles durant le processus (est-ce qu'il y a eu de l'information, de la délibération, etc.)

- Pour réaliser cette évaluation il peut être utile d'y incorporer la perception des participants à travers un questionnaire ou un atelier.
- Il est préférable de faire cette évaluation de façon externe.

16. Qualité de l'information

En quoi cela consiste : *un bon processus participatif doit offrir aux participants toute l'information nécessaire pour pouvoir débattre et décider.* Pour cela on doit produire une information plurielle et de qualité. Pour cela l'information doit être claire et utile et il convient de clarifier les objectifs du processus.

Il est aussi nécessaire d'utiliser les canaux adéquats pour atteindre tous les participants potentiels. *Tous les participants potentiels doivent être au courant du processus participatif et doivent pouvoir accéder à toute l'information.*

Une bonne diffusion du processus facilite la participation de tous les participants potentiels dans des conditions optimales d'égalité.

Comment l'évalue-t-on ? :



a) Canaux d'information – diffusion

- Identifier les canaux utilisés : des panneaux, des cartes, des appels téléphoniques, des e-mails
- Identifier les fragilités dans les canaux d'information en analysant si l'information est arrivée à tous les participants potentiels.

Analyser qualitativement le degré d'efficacité des canaux pour transmettre l'information à tous les participants potentiels.

b) pluralité de l'information produite

Analyser la pluralité des sources d'informations utilisées dans le processus en identifiant les différentes sources et les différentes visions ou opinions sur le thème soumis à la participation.

- Valorisation subjective des participants. Celle-ci peut être recueillie à travers un questionnaire à la fin du processus ou à un moment de la participation. On peut aussi réaliser une évaluation participative qualitative.

c) clarté et utilité de l'information produite

- Valorisation subjective des participants. Celle-ci peut être recueillie à travers un questionnaire à la fin du processus ou à un moment de la participation. On peut aussi réaliser une évaluation participative qualitative.

17. Méthodes et techniques de délibération

En quoi cela consiste : *les espaces délibératifs s'habituent à générer des inégalités de délibération et de communication entre les différents participants.* Pour pallier à ces inégalités, il est recommandé d'utiliser les techniques et méthodes spécifiques qui peuvent les réduire.

Une de ces techniques habituelles est d'utiliser un simple modérateur dans les débats. Il existe d'autres techniques spécifiques de travail en groupe qui facilitent que tous les participants puissent intervenir.

Comment l'évaluer :

a) Usage des techniques de délibération

Identifier si dans un processus on a utilisé des techniques ou des mécanismes pour pallier les inégalités dans les espaces délibératifs.

b) Possibilité d'exercer notre propre voix

Valorisation subjective des participants

- On peut recueillir ces critères à travers un questionnaire à la fin du processus ou lors d'un mécanisme de participation.
- On peut aussi utiliser cet indicateur via une évaluation participative qualitative.



E. Critères relatifs aux conséquences du processus

- Résultats substantiels
- Implémentation des résultats
- Restitution des résultats
- Amélioration des relations entre acteurs
- Formation
- Production d'une culture politique participative

18. Résultats substantiels

En quoi cela consiste : pour la légitimité d'un processus participatif il est basique que l'on ait des *résultats substantiels qui répondent aux besoins révélés dans la mise en place d'un processus.*

Comment l'évaluer :

a) Type de résultat

Identifier l'existence dans un document de résultats substantiels du processus.

- Type de résultats obtenus : actes, diagnostics, plans, actions concrètes, mémoires, etc...
- Analyser l'impact des résultats dans les politiques publiques. Tous les résultats n'ont pas le même impact. Ainsi les actions concrètes, si elles sont implémentées, doivent probablement avoir un impact plus important que les actes d'un processus consultatif.
- Pour mener à bien cette évaluation il peut être utile de travailler avec des groupes de discussion internes.

b) Valorisation subjective des résultats par les participants

Analyse participative de l'utilité des résultats du processus, de son impact et de l'adéquation aux besoins révélés par le processus.

- Valorisation subjective des participants. On peut la recueillir à travers un questionnaire à la fin du processus ou par un mécanisme de participation. On peut aussi la recueillir par une évaluation participative qualitative.

19. Implémentation des résultats

En quoi cela consiste : les résultats substantiels d'un processus participatif doivent être implémentés.

Pour que les résultats soient réellement implémentés et qu'ils le soient de façon fidèle et cohérente au débat participatif, il faut créer un organe qui en fasse le suivi. Cela peut être un organe nouveau créé à cette fin, ou on peut utiliser un organe qui existe déjà et qui a participé au processus, comme par exemple le groupe promoteur pluriel s'il existe. Normalement on parle d'organismes pluriels lorsqu'ils représentent l'ensemble des participants du processus.



Comment l'évaluer :

a) Implémentation des résultats

Vérifier l'implémentation des résultats tangibles.

- Il se peut que l'implémentation des résultats ne soit pas tangible ou qu'elle soit prévue un peu plus tard. Dans ce cas on peut vérifier que les résultats du processus ont été ratifiés institutionnellement par le Conseil Municipal ou un autre organisme institutionnel.
- Cette information peut être obtenue par l'analyse du processus à travers un entretien avec un responsable politique du processus.

b) Organes de suivi

Identifier l'existence ou la révision de création d'un organisme de ce type et analyser sa pluralité.

- Si un tel organisme existe on devra analyser son rôle dans le processus et valider s'il a réellement des attributions importantes. Il est intéressant de voir les mesures prises par cet organisme si on ne suit pas l'implémentation des résultats et analyser sa capacité réelle de pression sur le gouvernement municipal.
- L'analyse des fonctions et de la pluralité de l'organe de suivi s'il existe : il est préférable que celle-ci soit réalisée de façon externe.
- Il peut être utile, si cet organisme de suivi existe, qu'il réalise quelques sessions d'autoévaluation de son fonctionnement tout au long du processus.

20. Restitution des résultats

En quoi cela consiste : un processus participatif de qualité devra prévoir une restitution des résultats au final du processus *pour que les participants connaissent les résultats, les valident, et puisse terminer le processus. Cette pratique est un élément fondamental de transparence pour garantir la légitimité des processus participatif et créer la confiance ces citoyens dans les institutions.*

Comment l'évaluer :

Identifier si le processus prévoit une restitution.

- Analyser le format de la restitution des résultats si elle existe : actes présentsiels, ateliers de restitution, documents envoyés aux participants, cartes, etc...
- La restitution devra être transparente et jouira d'une qualité démocratique majeure si elle est participative et qu'elle permet non seulement que les participants soient informés mais qu'ils puissent aussi valider ces résultats.
- Il est préférable que cette évaluation soit réalisée de façon externe.

21. Améliorer les relations entre acteurs

En quoi cela consiste : pour développer la citoyenneté un processus participatif ne



devrait pas seulement aspirer à un résultat substantiel mais devrait aussi renforcer les relations entre les participants.

Si le processus est bien géré, ce renforcement des relations sociales permet de dépasser les dynamiques de conflit avec une plus grande facilité.

Comment l'évaluer :

a) Amélioration des relations citoyennes

Analyse de l'impact du processus sur les relations sociales : entre citoyens, entre associations, entre citoyens et associations, etc.

- Valorisation subjective des participants. Cette information peut être révélée par un questionnaire à la fin du processus ou à la fin de quelques mécanismes de participation. On peut la réaliser par une évaluation qualitative participative.

b) Amélioration des relations entre administration et citoyens

Analyse de l'impact du processus sur les relations entre administration et citoyens.

- Valorisation subjective des participants. Cette information peut être révélée par un questionnaire à la fin du processus ou à la fin de quelques mécanismes de participation. On peut la réaliser par une évaluation qualitative participative.

c) Amélioration des relations internes

Analyse de l'impact du processus sur les relations internes : relations entre représentants politiques des différentes aires ou groupes, relations entre politiques et techniciens, etc.

- Pour mener à bien cette évaluation : avec des groupes de discussions internes.

22. Formation

En quoi cela consiste : un processus participatif sera de meilleure qualité si on arrive à former ses participants à la participation citoyenne. La formation peut être très concrète sur le thème soumis à participation ; plus générique pour arriver à un meilleur fonctionnement des processus participatifs en général (capacité à parler, à comprendre le fonctionnement des processus participatifs, connaître le fonctionnement de l'administration, etc.) ; ou plus abstraite sur la démocratie et ses valeurs.

Comment l'évaluer :

a) Sessions de formation :

Identifier si le processus a prévu des sessions concrètes de formation.
Analyser les objectifs et le format de ces sessions si elles existent.

- Pour mener à bien cette évaluation : groupes de discussions internes



b) Valorisation subjective des participants

Valorisation subjective des participants sur la formation reçue.

- Valorisation subjective des participants. On peut la recueillir à travers un questionnaire à la fin du processus ou par un mécanisme de participation. On peut aussi la recueillir par une évaluation participative qualitative.

23. Création d'une culture politique participative

En quoi cela consiste : un processus participatif, pour renforcer la citoyenneté, peut contribuer à produire une culture politique participative entre les participants.

Comment l'évaluer :

Valorisation subjective des personnes participantes à la fin du processus

- Cette valorisation peut se référer à des thèmes comme la satisfaction générale générée par le processus, l'utilité de la participation citoyenne ou les dispositions à vouloir participer à un nouveau processus participatif.
- Cette valorisation peut être réalisée via un questionnaire ou un mécanisme qualitatif d'évaluation participatif.



7. Cadre Résumé des Critères d'Evaluation

A. Critères en relation avec la coordination du processus :

- Consensus
- Transversalité
- Initiative et leadership
- Intégration au système participatif municipal
- Clarté des objectifs
- Planification et ressources
-

B. Critères en relation avec qui participe :

- Quantité
- Diversité
- Représentativité
- Degré d'ouverture du processus.

C. Critères en relation avec le thème sur quoi participe-t-on :

- L'intérêt
- La capacité d'intervention de l'administration locale

D. Critères en relation à comment on participe :

- Diagnostic participatif
- Capacité de proposition
- Degré de participation
- Qualité de l'information
- Méthodes et techniques de délibération

E. Critères en relation avec les conséquences du processus :

- Résultats substantiels
- Implémentation des résultats
- Restitution des résultats
- Amélioration des relations entre acteurs
- Formation
- Production d'une culture politique participative



Bibliographie y documentation propre utilisée

Anduiza, Eva y **Maya**, Sergi de *La qualitat en la participació: una proposta d'indicadors* (Barcelona, Fundació Jaume Bofill, 2005).

Arnstein, Sherry R. *A ladder of citizen participation*. (Journal of American Institute Planners, 35 (3), 1969) p.216-224.

Documento marco OLDP: “*Elementos comunes para la definición del objeto de estudio de los OLDP: ámbitos, indicadores e índice*” Coordinado por el Ayuntamiento de Donostia

Documento Marco OLDP: “*Tipologías de experiencias a observar por un OLDP*” Coordinado por la Municipalidad de La Paz.



ANNEXE I

Quelques éléments méthodologiques

On présentera ici des façons très brèves et sans intention d'être un guide méthodologique quelques méthodologies d'évaluation abordées dans ce document.

Il existe beaucoup d'outils d'évaluation mais on a ici simplement pris les plus communes.

On a divisé les méthodologies en trois types :

- Celles faisant appel à **l'analyse technique**, ce sont des méthodologies qui ne requièrent ni des espaces de réflexion en groupe ni des espaces participatifs.
- **L'autoévaluation interne** : méthodologies de réflexion en groupe avec les acteurs intervenus (promoteurs, organisateurs, coordonnateurs du processus).
- **L'autoévaluation participative** : méthodologies d'évaluation à partir des opinions et perceptions des participants au processus.

Méthodologies d'analyse technique

Les registres

Pour une bonne évaluation d'un processus il est fondamental d'avoir des registres de participants et d'identifier certaines de leurs caractéristiques sociales (*sexe, âge, formation, nationalité...*). De même façon pour les participants organisés (entités représentées, types d'associations, etc.).

De plus il convient de disposer d'autres registres relatifs à la population de référence sur laquelle on réalise un processus : données sociodémographiques de l'ensemble de la population de référence, registres des catégories de la population, etc...

Analyses de projet et de processus

Certains critères de qualité dans les processus participatifs peuvent s'évaluer de façon technique par certains experts simplement à travers l'analyse d'un projet et d'un processus.

Dans ces cas, l'évaluation ne requiert pas de mécanisme de réflexion collective puisqu'elle consiste à identifier quelques éléments du projet ou à implémenter les résultats de ce processus.

L'analyse de projet et des processus consiste à la révision d'un projet et son implémentation tout au long du processus. Cette révision analytique doit être réalisée par un expert en processus participatif.

Entretiens avec des personnes clés

Dans tout processus on peut identifier certaines personnes clés qui peuvent nous faciliter l'obtention d'informations sur la réalité sociopolitique de l'objet soumis à participation. Une sélection plurielle entre 5 et 10 personnes clés peut, à travers des entretiens en profondeur, nous amener beaucoup d'informations sur le processus et nous être d'une grande utilité pour son évaluation.



Entre les différents informateurs et personnes clés d'un processus, il y aura toujours certaines personnes qui donneront plus d'information que d'autres en relation avec l'évaluation du processus. Dans ce sens, ces personnes plus importantes pour l'évaluation seront des personnes soit politiques, soit techniques du processus.

Le sociogramme

Le sociogramme est un outil qui a pour objectif d'identifier la carte des acteurs impliqués ou en relation avec la thématique traitée, en définissant les relations et l'influence entre ces différents acteurs.

Le sociogramme n'est qu'une représentation graphique où l'on projette un certain nombre de nœuds entre acteurs, soit au niveau de l'Etat, du marché ou de la société civile, et les relations existantes entre eux.

C'est un outil descriptif qui peut se construire de façon individuelle ou avec le groupe. Il est intéressant de le construire avec les acteurs clés qui peuvent nous donner tout type d'information sur la réalité sociopolitique de l'objet qui est soumis à participation.

Méthodologies d'autoévaluation interne

Les groupes de discussion internes

Pour aborder ces aspects de l'évaluation dans un processus participatif il est intéressant de mener à bien une réflexion collective avec ces personnes plus impliquées dans la gestion et la coordination du processus.

Ces espaces peuvent se créer spécifiquement pour l'évaluation à la fin du processus ou à la fin de ses différentes phases, et devront incorporer à la fois des techniciens et des élus impliqués dans la coordination du processus.

Il existe des organismes spécifiques avec des fonctions de coordination et de suivi du processus au sein desquelles on trouve des techniciens, des politiques, et des citoyens, il peut être utile d'utiliser ces espaces pour une évaluation à caractère interne.

Méthodologies d'autoévaluation externe

Le questionnaire auprès les participants

Le questionnaire est un outil pour obtenir à la fois *des perceptions et des valorisations subjectives des participants en relation avec le processus participatif.*

Il s'agit d'un instrument au travers duquel les participants vont pouvoir faire une évaluation individuelle du processus. Cela permet à chacun des participants de se positionner de façon individuelle mais oblige à ce que l'évaluation soit le fruit d'une délibération et d'une réflexion collective. Pourtant il existe aussi la possibilité de passer le questionnaire lorsqu'on a finalisé une session de groupe d'évaluation du processus.

Même s'il s'agit d'un outil fondamentalement quantitatif, le questionnaire offre la possibilité d'introduire des questions ouvertes à caractère plus qualitatif.

Le questionnaire nous permet d'obtenir des données quantitatives relatives à différents éléments. Dans le cas de questions fermées, on peut opter pour les batteries de



questions avec échelles d'opinion (beaucoup/moyen/rien) ou de valorisation de 0 à 10 points, etc.

Le questionnaire peut être passé aux participants in situ à la fin du processus ou lors de différentes phases développées au sein du processus.

Evaluation participative qualitative

Depuis l'angle qualitatif de l'évaluation il existe différentes méthodologies participatives pensées pour que les participants au processus fassent une évaluation des différents aspects de ce processus.

L'évaluation qualitative permet de développer un processus de réflexion collective entre les personnes participantes relatif au processus participatif, cela apportant une grande valeur ajoutée à l'évaluation.

De plus, avec cette évaluation qualitative il apparaît des éléments de grande importance, des éléments plus spécifiques du processus concret, surgissent aussi des arguments et des explications quant à comment les choses ont fonctionné ou pas. La méthode qualitative permet une meilleure incorporation dans l'évaluation des éléments plus subjectifs et de ceux qui sont difficilement mesurables. Beaucoup de ces éléments se perdent dans une évaluation quantitative et ne peuvent être produits qu'au travers de méthodes qualitatives.

L'évaluation participative qualitative peut être menée à bien à travers des ateliers ou des journées spécifiques pour l'évaluation, ou bien in situ lorsque l'on finalise des temps de groupe et des temps de participation en groupe. Aussi, on peut développer des groupes de discussions spécifiques et utiliser certains de ces organismes produits par le processus s'ils existent pour réaliser ces sessions d'évaluation.



Tableau résumé

	critère	système d'évaluation	Méthodologies d'évaluation						
			Fichiers	analyses techniques	Entretiens	sociogramme	groupes internes	questionnaire participant	évaluation participative
Coordination	consensus	acceptation politique			X	X			X
		acceptation sociale				X			X
		acceptation technique				X	X		
	transversalité	degré d'implication différentes aires			X		X		
		Espaces de transversalité		X			X		
	initiative et leadership	Initiative			X				
		Leadership			X				
		groupe promoteur		X		X	X		
	intégration du système	relation avec autres processus		X			X		X
		usage des organes existants		X			X		X
	clarté des objectifs	analyse des objectifs		X				X	X
		réalisation des objectifs					X	X	X
	planification et ressources	Planification et réalisation		X			X		
		ressources économiques		X	X				
Personnel			X	X					
Qui	quantité participants	Pourcentage de participants	X						
		Pourcentage des acteurs organisés	X						
		Habitants sélectionnés	X						
	diversité participants	Pourcentage de différents groupes	X						
		indice de diversité	X						
		profil des organisations	X						
		acteurs significatifs	X			X			
	Représentativité	Facilité pour la communication		X					
		Election des représentants						X	
		Discours des représentants		X	X				
	Degré d'ouverture	ouverture du processus		X					



	ouverture des espaces décisionnaires		X					
--	--------------------------------------	--	----------	--	--	--	--	--

	critère	système d'évaluation	Méthodologies d'évaluation							
			Fichiers	analyses techniques	Entretiens	sociogramme	groupes internes	questionnaire participant	évaluation participative	
Quoi	intérêt	Agenda politique			X					
		valorisation citoyenne		X				X		
		% budget affecté		X	X					
	capacité d'intervention	Compétence		X	X					
comment participe-t-on?	diagnostic participatif	diagnostic participatif		X						
	capacité de proposition	capacité de proposition		X				X	X	
	degré de participation	degré de participation		X				X	X	
	qualité de l'information	canaux d'information-diffusion		X			X			X
		pluralité d'informaion		X					X	X
		clarté et utilité de l'information		X					X	X
	méthodes délibératives	utilisation des techniques délibératives		X						
possibilité d'exercer en son nom propre								X	X	
Conséquences	résultats	Type de résultats		X			X			
		valorisation citoyenne résultats						X	X	
	implantation résultats	Implantation		X	X					
		organes de suivi		X						
	Diffusion	diffusion des résultats		X						
	Amélioration des relations	relations citoyennes							X	X
		relation admin-citoyenne							X	X
		relation interne					X			
	Formation	session de formation		X			X			
		valorisation citoyenne							X	X
	culture participative	culture participative							X	X

